

REPUBLIQUE FRANCAISE – Liberté – Egalité – Fraternité

COMMUNE DE MONTLUEL
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N°2026-02-25-004

Séance du 25 février 2026

Date de convocation : 12 février 2026

Date d'affichage de la convocation : 12 février 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-cinq février à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de MONTLUEL s'est réuni, en son lieu habituel de séance, en session ordinaire sous la Présidence de Madame Anne FABIANO CONTIGLIANI, Maire.

PRESENTS – ABSENTS – PROCURATIONS :

	PRESENTS / ABSENTS	PROCURATION A		PRESENTS / ABSENTS	PROCURATION A
Anne FABIANO CONTIGLIANI	P		Corinne DEBARREIX- PAGE	A	C. GUILLEMOT
Christian GUILLEMOT	P		François CREVOLA	A	
Virginie BECQUET	P		Maryse PACCARD	A	P. BELAIR
Mustafa SARIKAYA	A		Carine MOUSTAUD	A	
Philippe BELAIR	P		Jean-Claude PERON	P	
Aurore SAMIER	P		Inès DUBOIS	A	F. GENILLON
Gilbert BARRIQUAND	P		Pascal JUSSEAUME	P	
Laurence RAVEROT	P		Amara BOUDIB	P	
Irène TOST	A		Anne PIRAT	P	
Christian PRADIER	P		Nadine CHAMARD- COQUAZ	P	
Jean-Luc CHARVET	A	A. FABIANO CONTIGLIANI	Eugène TURLET	A	L. RAVEROT
René BERTRAND	P		Catalina GARCIA	A	
Franck GENILLON	P		Anthony RAMBEAU	P	

SECRETAIRE DE SEANCE : Christian GUILLEMOT

Nombre de conseillers en exercice : 26

Nombre de conseillers présents : 16

Pouvoirs : 5

Nombre de conseillers votants : 21

Quorum : 14

Objet : FINANCES - Budget Primitif 2026 – Budget Principal de la Commune

Rapporteur : Aurore SAMIER, cinquième Adjointe

Il est rappelé que le débat d'orientation budgétaire a eu lieu lors de la séance du Conseil Municipal du 28 janvier 2026.

Il est présenté et fait lecture des différents chapitres du budget primitif principal 2026, tel que présenté ci-dessous :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2026		
chapitre	Libellé chapitre	BP 26
011	charges à caractère général	2 622 642,00 €
012	charges de personnel et frais assimilés	3 510 000,00 €
014	atténuation de produits	150 000,00 €
65	autres charges de gestion courante	1 529 680,83 €
66	charges financières	80 554,28 €
67	charges exceptionnelles	160 000,00 €
68	dotations aux provisions et dépréciations	3 000,00 €
TOTAL DEPENSES REELLES		8 055 877,11 €
042	opérations d'ordre de transfert entre section	326 110,00 €
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		326 110,00 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		8 381 987,11 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
Chapitre	Libellé chapitre	BP 26
013	Atténuations de charges	45 000,00 €
70	Produits des services, du domaine et ventes divers	512 250,00 €
73	Produits des services, du domaine et ventes divers	4 488 152,91 €
74	dotations et participations	1 369 998,61 €
75	autres produits de gestion courante	690 000,00 €
77	autres produits de gestion courante	1 000,00 €
78	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	6 500,00 €
TOTAL RECETTES REELLES		7 112 901,52 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	30 000,00 €
TOTAL RECETTES D'ORDRE		30 000,00 €
TOTAL DES RECETTES		7 142 901,52 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2026

Chapitre	Libellé chapitre	BP 2026	RAR 2025	BP 2026 total
10	Dotations, fonds divers et réserves	12 350,00 €	0,00 €	12 350,00 €
16	emprunts et dettes assimilées	648 277,89 €	0,00 €	648 277,89 €
20	Immobilisations incorporelles	42 650,00 €	17 966,34 €	60 616,34 €
204	Subventions d'équipement versées	220 685,00 €	80 766,54 €	301 451,54 €
21	Immobilisations corporelles	1 166 558,98 €	441 875,45 €	1 608 434,43 €
23	Immobilisations en cours	0,00 €	12 312,00 €	12 312,00 €
27	Autres immobilisations financières	86 150,00 €	0,00 €	86 150,00 €
Dépenses d'équipement (chap 20-204-21-23-27)		1 516 043,98 €	552 920,33 €	2 068 964,31 €
TOTAL DEPENSES REELLES		2 176 671,87 €	552 920,33 €	2 729 592,20 €
040	Autres immobilisations financières	30 000,00 €	0,00 €	30 000,00 €
041	Opérations patrimoniales	302 527,89 €	0,00 €	302 527,89 €
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		332 527,89 €	0,00 €	332 527,89 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		2 509 199,76 €	552 920,33 €	3 062 120,09 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Libellé chapitre	BP 2026	RAR 2025	BP 2026 total
10	Dotations, fonds divers et réserves	820 506,70 €	0,00 €	820 506,70 €
13	Subventions d'investissement	0,00 €	211 055,40 €	211 055,40 €
16	emprunts et dettes assimilées	252 000,00 €	0,00 €	252 000,00 €
TOTAL RECETTES REELLES		1 072 506,70 €	211 055,40 €	1 283 562,10 €
024	Produits des cessions d'immobilisations	820 000,00 €	0,00 €	820 000,00 €
040	opérations d'ordre de transfert entre sections	326 110,00 €	0,00 €	326 110,00 €
041	Opérations patrimoniales	302 527,89 €	0,00 €	302 527,89 €
TOTAL RECETTES D'ORDRE		1 448 637,89 €	0,00 €	1 448 637,89 €
001	Solde d'exécution de la section d'investissement	329 920,10 €	0,00 €	329 920,10 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		2 851 064,69 €	211 055,40 €	3 062 120,09 €

La section de fonctionnement, équilibrée en dépenses et recettes, présente un montant de 8 381 987.11 €.

La section d'investissement, équilibrée en dépenses et recettes, présente un montant de 3 062 120.09 €.

Vu les articles L2311-1, L2312-1 et suivants du code général des collectivités territoriales relatifs au vote du budget primitif ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable au budget principal ;

Considérant la reprise des résultats d'exécution de clôture de l'exercice 2025 et leur affectation ;

Madame la Maire invite le Conseil Municipal à délibérer,

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, avec 3 abstentions et 18 voix pour, décide :

- D'Adopter le budget primitif pour l'exercice 2026 au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement et au niveau du chapitre avec opérations pour la section d'investissement, tel que présenté ci-dessus,
- De Préciser que la création des autorisations de programme et des crédits de paiement associés, fait l'objet d'un vote distinct au cours de cette séance.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits,

Le secrétaire de séance

Pour extrait certifié conforme

Je certifie que le présent acte

a été publié ou notifié selon

les règlements en vigueur

La Maire, Anne FABIANO CONTIGLIANI

Accusé de réception en préfecture
001-210102620-20260225-2026-02-25-004-DE
Date de réception préfecture : 04/03/2026